

# CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 JANVIER 2018

Convocation du 25 janvier 2018

En exercice : 15 - Présents : 11

**L'an deux mille dix huit, le trente et un janvier** à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de FONGRAVE s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale, sous la présidence de M. FOUGEYROLLAS Pierre-Jean, Maire.

**Présents :** FOUGEYROLLAS Pierre-Jean, PERUZZA Danielle, CHAUVEL Pierre, DELESTRE Christel, ILLANA Michel, DELRIEU Jean-Luc, MARILLER Franck, BARBOT Henri, CHARLES Margaret, MALLET Hélène, NAU Martine,

**Excusés :** BIASIORI-POULANGES Bernard (procuration à NAU Martine), PASQUET Alexandre, PERIQUET Laurent, THOMAS Julien

**Secrétaire :** MALLET Hélène

Après lecture, adoption du compte rendu de la séance du 11 janvier 2018

## 1. AMENAGEMENT DU BOURG – PHASE 2

### **MARCHE DE TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG – PHASE 2 : CHOIX DES ENTREPRISES Délibération 2018-08**

Monsieur le Maire rappelle que le projet Aménagement du Bourg (tranche 2) arrive dans sa phase opérationnelle. Lors du conseil municipal du 13 avril 2017, le conseil municipal avait autorisé M. le Maire à lancer la consultation pour les travaux inscrits au budget.

Le marché à procédure adaptée a été lancé le 23 novembre 2017 par, publication de l'avis d'appel à la concurrence dans le journal d'annonces légales BOAMP et, mise en ligne du dossier de consultation des entreprises sur le profil acheteur de la commune sur la plateforme Marchés Publics d'Aquitaine. 12 entreprises ont retiré le dossier. La date limite de réception des offres était fixée au 15 décembre 2017. 6 offres ont été déposées.

La commission compétente s'est réunie pour l'ouverture des offres le 15 décembre 2017. Après une première analyse, une négociation a été engagée le 15 janvier 2018.

Suite à la négociation permettant de préciser certains points des offres reçues, la commission a analysé les nouvelles propositions.

**Après en avoir délibéré, et au vu de l'analyse de la commission, le conseil municipal décide :**

- D'attribuer les différents lots aux titulaires suivants :
  - Lot 1 : VRD : COLAS SUD OUEST pour 360 581.77 € HT
  - Lot 2 : Paysage et mobilier : DELFAUT ESPACES VERTS pour 13 058.41 € HT
- De donner tous pouvoirs à M le Maire pour signer toutes les pièces du marché ainsi que tout document inhérent à ce marché,
- Dit que les crédits sont ouverts au budget 2018.

## **2 CIMETIERE**

### **VOTE DU TARIF DES CASES DU COLUMBARIUM Délibération 2018-09**

Monsieur le maire rappelle que les travaux du site cinéraire sont terminés, et que les tarifs des cases du columbarium doivent être fixés.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2223-12,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De fixer ainsi qu'il suit les tarifs des cases au columbarium, à compter du 1<sup>er</sup> février 2018 :
  - Case du Columbarium : 700 € la case pour 30 ans.
- Dit que les recettes correspondantes seront versées sur le budget communal.

## **3 AVIS SUR LE RAPPORT CONCERNANT LE CONTROLE DES COMPTES ET DE LA GESTION DE LA BASE DE LOISIRS DU TEMPLE-SUR-LOT Délibération 2018-10**

Monsieur le Maire rappelle que la société anonyme d'économie mixte locale d'exploitation de la base de plein air du Temple-sur Lot a fait l'objet d'un contrôle des comptes et de sa gestion pour les années 2009 et suivantes. Ce contrôle a commencé le 1<sup>er</sup> août 2016 et s'est clôturé le 14 février 2017.

Le président de la Cour des Comptes demande au conseil municipal par courrier du 12 janvier 2018 de débattre sur les conclusions définitives de la chambre sur le contrôle des comptes et de sa gestion.

Après en avoir délibéré, et au vu du rapport, le conseil municipal à l'unanimité :

- Prend acte des remarques citées par la Chambre Régionale de Comptes.
- Et le tient à la disposition du public.

#### **4 INCENDIE CHEZ M LANDES ET MME DARINI**

Le 25 janvier 2018, un incendie meurtrier s'est déclaré chez la famille DARINI-LANDES.

Le CCAS se mobilise et va délibérer pour verser un don pour secours d'urgence ; les dons en espèces seront conservés et transmis à la famille via la régie du CCAS.

Les promesses de dons de vêtements, meubles et autres sont enregistrées et la liste avec les coordonnées des donateurs sera transmise à la famille.

#### **DEGREVEMENT DE TAXE D'HABITATION 2018 DE M LANDES ET DE MME DARINI**

##### **Délibération 2018-11**

Monsieur le Maire rappelle les difficultés vécues par la famille LANDES-DARINI suite à l'incendie de leur maison le 25 janvier 2018 au lieu-dit Roussel à Fongrave (47260) sur la parcelle B307. Deux membres de la famille ont péri dans l'incendie.

Considérant les difficultés financières de la famille,

Considérant la perte de leur logement au 25 janvier 2018,

Considérant qu'il est possible d'exonérer en fonction de la situation du contribuable,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :**

- D'exonérer totalement de taxe d'habitation le logement situé au lieu-dit Roussel à Fongrave (parcelle B307), de la famille LANDES-DARINI.

#### **5 DECES DE NOTRE CUISINIÈRE SANDRINE VERGNOLE**

Le 23 janvier 2018, notre cantinière Sandrine VERGNOLE est décédée d'une crise cardiaque.

L'équipe communale bénéficie d'une aide psychologique par le CDG 47 et par l'assureur statutaire de la commune, l'éducation nationale (cellule de crise) a aidé les enfants et leurs encadrants.

#### **REMISE GRACIEUSE TRAITEMENT SUITE A DECES DE SANDRINE VERGNOLE**

##### **Délibération 2018-12**

Monsieur le Maire rappelle que Mme VERGNOLE Sandrine, notre cantinière est décédée brutalement le 23 janvier 2018.

Son salaire a été versé quelques jours plus tôt sur la base d'un mois entier.

Considérant la situation exceptionnelle,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :**

- La remise gracieuse du traitement des heures non effectuées par Sandrine VERGNOLE.

La séance est clôturée à 22h00.

FOUGEYROLLAS Pierre-  
Jean

PERUZZA Danielle

CHAUVEL Pierre

DELESTRE Christel

ILLANA Michel

PASQUET Alexandre

DELRIEU Jean-Luc

MARILLER Franck

PERIQUET Laurent

BARBOT Henri

MALLET Hélène

CHARLES Margaret

THOMAS Julien

NAU Martine

BIASIORI-POULANGES  
Bernard